



# **LISTE DES DELIBERATIONS**

**Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT**

## **Séance du Conseil municipal du 15 décembre 2022**

---

19 conseillers étaient présents :

Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Azélie Chenu - Hervé Chenu – Jean Sylvain Costerg - Anthony Destaing – Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Marie Latapie - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - André Pellicier - Robert Traissard - Xavier Urbain - Pascal Valentin - Amélie Viallet.

5 conseillers étaient excusés :

Isabelle Gostoli De Lima (puis pouvoir à Pascal Valentin) - Rose Paviet (donne pouvoir à Xavier Urbain) - Laetitia Rigonnet (donne pouvoir à Hervé Chenu) - Sabine Sellini (donne pouvoir à André Pellicier) - Lucien Spigarelli (donne pouvoir à Corine Maironi-Gonthier).

5 conseillers étaient absents :

Franck Chenal - Murielle Chenal - Laurent Desbrini - Marie Martinod - Marie-Pierre Rebrassé.

\* \* \* \* \*

A 18 heures, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire, ouvre la séance du Conseil municipal d'Aime-la-Plagne.

# **I - Administration générale :**

---

## **Administration générale**

### 1 – Approbation du procès-verbal des 2 précédents Conseil municipaux

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal du Conseil municipal du 24 novembre 2022.

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

### 2 – Projet d'inventaire des archives de la Commune

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le projet d'inventaire des archives de l'ensemble des communes historiques d'Aime-la-Plagne tel que présenté dans le plan de travail établi par le Centre De Gestion de la Savoie, et il demande une subvention équivalente à 60 % des dépenses prévues pour la réalisation de cet inventaire.

### 3 – Commission pour la délégation de Service Public de la salle polyvalente de Montalbert

..Le Conseil municipal désigne les membres du Conseil municipal suivants pour participer à la commission de Délégation de Service Public de la salle polyvalente de Montalbert :

#### Membres titulaires :

- . Xavier Urbain
- . Anne Le Mouëllic
- . Anthony Destaing
- . Pascal Valentin
- . Lucien Spigarelli

#### Membres suppléants :

- . Camille Dutilly
- . Amélie Viallet
- . Bernadette Chamoussin
- . Georges Bouty
- . Rose Paviet

### 4 – Renouvellement de la convention avec La Plagne Tarentaise pour le financement du circuit de transport interurbain des Charmettes / Plagne 1800

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le renouvellement de la convention de participation financière conclue avec la commune de La Plagne Tarentaise, pour cette saison d'hiver 2022/2023.

### 5 – Convention avec le Conseil départemental de La Savoie pour le Fonds de Solidarité pour le logement

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention avec le Conseil départemental pour le Fonds de solidarité pour le logement, dans le cadre du dispositif « Solidarité Eau ».

## **II – Urbanisme et affaires foncières :**

---

### 6 – Restes à réaliser 2022, budget principal

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'état des restes à réaliser 2022 pour le budget principal, d'un montant de 4 520 988,00 euros en dépenses.

### 7 – Restes à réaliser 2022, budget eau

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'état des restes à réaliser 2022 pour le budget de la régie de l'eau, d'un montant de 255 339,00 euros en dépenses.

### 8 – Restes à réaliser 2022, budget assainissement

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'état des restes à réaliser 2022 pour le budget de la régie de l'assainissement, d'un montant de 64 652,00 euros en dépenses.

### 9 – Décision modificative n°4, budget principal

..Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité des membres présents, la décision modificative n° 4 au budget principal, qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la section d'investissement à 1 732 295,00 euros.

### 10 – Décision modificative n°2, budget eau

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la décision modificative n° 2 au budget eau, qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement à 2700 euros.

### 11 – Décision modificative n°2, budget assainissement

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la décision modificative n° 2 au budget assainissement, soit un virement de crédit de 500,00 euros entre 2 chapitres.

## **III – Urbanisme et affaires foncières :**

---

### 12 – Convention de passage, sur terrains privés, de canalisation eaux usées au Villaret

#### a) Convention pour autorisation de passage de canalisations d'eaux usées en terrain privé – M. Stéphane Rochaix

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention d'autorisation de passage de canalisation d'eaux usées, avec M. Stéphane Rochaix, propriétaire des parcelles cadastrées section 169 F n°438 et 439 au Villaret de Montgirod, lieudit Le Pontet.

b) Convention pour autorisation de passage de canalisations d'eaux usées en terrain privé – M. Robert Traissard

*Robert Traissard concerné par le sujet, sort de la salle et ne prend pas part au vote.*

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention d'autorisation de passage de canalisation d'eaux usées, avec M. Robert Traissard, propriétaire de la parcelle cadastrée section I 69 F n°436 au Villaret de Montgirod, lieudit Le Pontet.

c) Convention pour autorisation de passage de canalisations d'eaux usées en terrain privé – Mme Marie Villien

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention d'autorisation de passage de canalisation d'eaux usées, avec Mme Marie Villien propriétaire de la parcelle cadastrée section I 69 F n°435 au Villaret de Montgirod, lieudit Le Pontet.

### 13 – Vente du lot 13 au lotissement de l'Adray

..Le Conseil municipal, à la l'unanimité des membres présents, approuve la vente à M. et Mme Sophie et Jean-François Scariot du lot n° 13 dans le lotissement de l'Adray d'une superficie de 530 m<sup>2</sup> pour le prix de 91 000 € TTC.

La séance du Conseil municipal est levée à 19h20.

Publié le 16 décembre 2022.